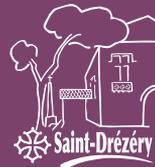


# VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#48

FÉVRIER  
2024



PRÉSERVER L'IDENTITÉ DE NOTRE COMMUNE

# VOTRE MAIRIE



## OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h  
Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h  
SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr  
CCAS : ccas@saintdrezery.eu  
URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouverture mardi matin et vendredi après-midi.  
POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87  
CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95  
saint.drezery.sport@wanadoo.fr  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68  
Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30  
Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.



## PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr  
JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire  
LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.  
FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.  
JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFP.  
GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.  
RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.  
MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.  
DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.



## SERVICES DIVERS

LA POSTE : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h-11 h 15, mardi : 9 h 45-11 h 15, samedi : 9 h-11 h.  
HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.  
PHARMACIE DE GARDE : 3237  
CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.  
CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche  
06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

### COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le lundi matin dans les zones pavillonnaires et 3 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi et vendredi.  
⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, 1 passage le mardi matin dans les zones pavillonnaires et 2 passages dans le centre ancien le mardi et samedi.  
⇒ Biodéchets : **collecte aux points d'apport volontaire**, rond-point de la pharmacie, cave coopérative, Mas de Bizard, chemin des Grives (à côté de la rue de l'Ecrin), Parking Allée de la Liberté, Rue du Devois.  
Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.  
⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen  
<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>  
Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.  
Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).  
Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h, vendredi et samedi 9 h à 12 h, dimanche 9 h à 12 h 30.



VIVRE SAINT-DREZÉRY



P.4 **Le mot du Maire**

P.5 **Vie culturelle et festive**

La vie de la bibliothèque en images  
Livres en fête  
Les 10 ans de la bibliothèque  
Le 40<sup>e</sup> anniversaire des Journées Européennes du Patrimoine  
Une journée italienne en chansons  
En attendant le choix de notre Totem  
Marché de Noël

P.11 **Vie municipale**

La soirée des bénévoles  
L'accueil des nouveaux arrivants  
Bienvenue à Stéphanie CHOCHO  
Cérémonie du 11 novembre  
Vœux au personnel  
Vœux à la population

P.12 **État civil**

P.14 **Action sociale**

Semaine bleue  
Ateliers Haut-Parleur  
Tous ensemble contre le cancer  
Collecte pour la Banque Alimentaire  
Journée de formation PSC1  
Colis de Noël aux aînés

Bulletin municipal gratuit n° 48 - Février 2024  
Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry  
Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes  
Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes, G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie  
Photos : Mairie et élus  
Relecture : H. Mercier et F. Sirven  
Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com  
Impression : Impact - Saint-Martin-de-Londres



## SOMMAIRE

P.16 **Vie des commerces**  
Des nouvelles commerçantes au marché  
« La vache qui titube »

P.17 **Prévention et sécurité**  
Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école  
Attention au stationnement

P.18 **Conseil municipal**  
26 octobre 2023  
14 décembre 2023

P.21 **Finances**  
Budget primitif 2024

P.22 **École - Jeunesse**  
La micro-crèche O Petit Bonheur  
Des vacances d'automne rythmées  
La soirée d'Halloween  
Les ados à l'honneur  
Une belle fête d'hiver pour notre Relais Petite Enfance

P.24 **Urbanisme**  
Autorisations en zone U

P.25 **Intercommunalité**  
« On marche sur la tête »

P.25 **Réalisations - Travaux**

P.28 **Vos rendez-vous à Saint-Drézéry**





Chères Saint-Drézériennes,  
Chers Saint-Drézériens,

Les fêtes de l'hiver se terminent à peine : illuminations du parc et de nos commerces, fête des tout-petits avec le relais petite enfance, distribution des colis pour nos aînés de plus de 85 ans, vœux aux agents de la collectivité, vœux à la population...

Mais petit retour sur la fin 2023... année riche !

Durant les quatre derniers mois, nous avons fêté :

- Les 10 ans de notre bibliothèque en mettant à l'honneur nos nombreuses bénévoles,
- Les journées du patrimoine avec la visite du futur hôtel de ville et la présence d'un artisan compagnon qui a présenté son travail,
- Les 15 ans de jumelage avec la réception de nos jumeaux italiens en présence de M. le Maire nouvellement élu ainsi que la traditionnelle journée à l'italienne en octobre,
- Les nouveaux arrivants,
- Halloween...

Notre totem continue à se développer et nous l'avons présenté lors de la soirée Parc en lumières.

Pour nos jeunes, participation des enfants de l'ALSH à Octobre Rose avec la réalisation des boules de Noël et la journée de formation au PSC1 pour les plus grands.

Nous avons choyé nos aînés, avec :

- La semaine bleue,
- Les ateliers haut-parleur,
- La livraison à domicile des colis de Noël...

Les travaux par notre service technique continuent : dans les écoles, dans les salles municipales, dans nos espaces verts. Et les importants travaux du futur Hôtel de ville respectent le planning avec des réunions de chantier chaque semaine.

Ils se sont installés à Saint-Drézéry :

- Une deuxième micro-crèche « O petit bonheur » située derrière les écoles
- Et un nouveau commerce, en lieu et place du salon de coiffure : une cave à vins et à fromages « La vache qui titube ».

2024 s'annonce difficile sur le plan international, mais notre commune a des atouts pour s'épanouir avec sérénité.

Je vous souhaite à vous tous, saint-drézériennes et saint-drézériens, une année remplie de bonheur, d'un peu de folie, de gratitude et une bonne santé.

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

## ► VIE CULTURELLE ET FESTIVE

### ► La vie de la bibliothèque en images de septembre à décembre



1. Bibli Blabla/café littéraire ados — 2. Halloween à l'Irlandaise/lectures bilingues — 3. Vernissage « Paysages Intimes » par l'Atelline — 4. Exposition de l'atelier des enfants du Centre des Loisirs « Mini fabrique de paysages » par l'Atelline — 5. Exposition CIRDOC « les animaux totémiques » — 6. Conférence sur l'histoire des animaux totémiques par Claude Alranq — 7. Lecture/concert « L'Érosion » — 8. Le beau sapin des bénévoles — 9. Décoration de la vitrine par Creadeline — 10. Conte de l'hiver d'ici et d'ailleurs en occitan par Christine Barrier et Claude Laverne — 11. Repas de Noël des bénévoles — 12. BB lecteurs en musique avec Corine, Cathy et Babette



➤ « Livres en fête » pour la troisième année consécutive

Pour cette journée de fête du livre qui marquait également les 10 ans de la bibliothèque, le parc municipal a accueilli une fioriture d'animations organisées d'une main de maître par Laetitia Lehn.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet : [bibliotheque.saintdrezero.fr](http://bibliotheque.saintdrezero.fr)

1. Les stands des bouquinistes — 2 à 6. Un grand nombre d'auteurs présents en dédicace, tous registres confondus — 7. Un spectacle, « le grand voyage de Jules Lapin » proposé par Donatienne Ranc (Cie les arts buissonniers) qui a amusé petits et grands — 8 & 9. L'atelier de reliure japonaise « Bout de papier » animé par Francine remporta un franc succès — 10. L'exposition et l'animation « Bookface » présentées par l'atelier photo du Foyer Rural



➤ Les 10 ans de la bibliothèque tout au long du mois de septembre

Tout a commencé il y a 10 ans, déjà, par la transformation d'une vieille bâtisse vigneronne au cœur du village qui deviendra la bibliothèque municipale, rendez-vous des lecteurs de tous âges. Notre bibliothèque compte 558 abonnés et 18 000 livres empruntés par an.



Lectures contées par Laetitia accompagnée des altistes Cathy et Babette



Discours de Mme Le Maire



Collation dans le parc



Fidèle équipe de bénévoles qui sont là pour la plupart depuis le début ! Elles œuvrent au maintien des ouvrages en bon état, au classement, à l'accueil des scolaires, aux animations des soirées et au recollement en été.

➤ **Un programme riche en animations pour le 40<sup>e</sup> anniversaire des Journées Européennes du Patrimoine**

Samedi 16 septembre dernier, en célébration des 40<sup>e</sup> Journées Européennes du patrimoine, la commune a proposé la visite de son Château, de son église et de sa bibliothèque. L'occasion fut donnée à Mme le Maire et son conseil municipal d'accueillir un public nombreux sur ces trois sites remarquables. Christophe BABE, architecte des Bâtiments de France, a présenté les travaux de requalification du Château en Hôtel de Ville tout en retraçant les faits mémorables de son histoire. Géraldine Houvenaghel-Defoort présentait la bibliothèque municipale et en rappelait l'historique de sa création, avant d'accompagner les visiteurs à l'intérieur de l'église du XII<sup>e</sup> siècle pour un instant de contemplation, notamment des œuvres de Nicolai Greschny, fresquiste et peintre d'icônes du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le courant de l'après-midi, une conférence fut donnée, en salle Cardonnet, par Michèle Déplanques présidente de l'association «Les amis du Vieux Saint-Drézéry», sur l'histoire du village autrefois nommé Saint-Drézéry-de-Courbessac et ses habitants, agriculteurs, artisans, commerçants... Le début de soirée fut consacré à une représentation du spectacle «Trenzas» (tresse) de A&B Tango, interprété par Audrey Anselmi, Patrice Barthès et Marisa Mercade : Chorégraphie de tango sur des airs de bandonéon. Cette journée a favorisé de nombreux et riches échanges autour de la culture sous différents modes d'expression, réalisés sur un ton toujours très convivial.



Visite du futur Hôtel de Ville, Château en travaux en présence de l'architecte du projet



Démonstration du travail du zinc par M. Doucin, artisan d'art



Portes ouvertes de l'église



Conférence animée par Les Amis du Vieux Saint-Drézéry



Spectacle de danse « Trenzas » par la Cie A&B Tango



➤ **14 octobre : Une journée italienne en chansons**



Exposition de Fiat de collection



Marché typiquement italien



Chants italiens par les écoles

➤ **En attendant le choix de notre Totem vivant le dimanche 28 janvier prochain...**



Novembre : Exposition CIRDOC

Conférence par Claude Alranq



Café Totémic organisé par la Fédération totémique au Mas d'Arcaÿ le 1<sup>er</sup> décembre



Animations autour de l'objet de gestation du totem



Le jour des illuminations



Le site et le Facebook

➤ **2 décembre : Un marché de Noël et des illuminations par grand froid**



Marché de Noël organisé par l'APE



Le Père Noël de l'APE



Illuminations du parc Soupe maison par Fabrice



Gospel de Saint-Drézéry



▶ **ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024**

Les élections européennes se dérouleront en France le **dimanche 9 juin 2024**. À ce titre, les électeurs admis à voter sont ceux inscrits :

- Sur la liste électorale générale (pour les majeurs de nationalité française)
- Sur la liste électorale complémentaire européenne (pour les citoyens européens)

**Si vous n'êtes pas inscrits, vous avez jusqu'au 3 mai 2024.**

▶ **POUR UNE ADRESSE ÉLECTORALE À JOUR**

Si vous avez déménagé récemment, pensez à demander la mise à jour de votre carte d'électeur. La démarche est simple. Elle peut se faire :

- En mairie,
- En ligne sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ou <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

▶ **LE VOTE PAR PROCURATION**

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site [maprocuracion.gouv.fr](https://www.maprocuracion.gouv.fr) Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales.



➤ **Vendredi 29 septembre : La soirée des bénévoles**

Plus de 60 bénévoles œuvrent au sein des 8 activités en lien avec la mairie : le Centre Communal d'Action Sociale, La Banque Alimentaire, la bibliothèque, le Comité de Jumelage, le Centre Communal des feux de forêt, l'atelier informatique, le relais emploi, les mousquetaires. Plus de 60 bénévoles qui donnent de leur temps pour mieux vivre à Saint-Drézéry. Aussi, pour plus de cohésion et mieux se connaître, une soirée conviviale a été organisée le 29 septembre afin de remercier les bénévoles. Ceux-ci ont pu échanger sur les différentes activités. Encore merci aux bénévoles sans qui tout ceci ne pourrait pas exister.

➤ **Samedi 30 septembre : L'accueil des nouveaux arrivants**

Chaque année, en septembre, se déroule la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. C'est pour eux l'occasion de faire connaissance avec Mme le Maire et les élus du conseil municipal, mais aussi de recueillir de nombreuses informations pratiques sur le village. Après une courte visite guidée de la bibliothèque, de l'église et du Château en rénovation, un apéritif a été offert aux invités ainsi qu'un cadeau de bienvenue.



▶ **VIE MUNICIPALE**



▶ **PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT**

En dehors des créneaux horaires hebdomadaires de ramassage des ordures ménagères, la présence de poubelles sur le trottoir ou dans un espace public est interdite.

**Les bonnes pratiques pour tous :**

- Sortir les poubelles le soir, la veille de la collecte ou le matin avant le ramassage.
- Rentrer les bacs au maximum le soir juste après la collecte.

Rappel : Si vous laissez un conteneur poubelle ou un bac à ordures ménagères en permanence sur la voie publique, vous vous exposez à une amende.

➤ **Cérémonie du 11 novembre**

Après la lecture du discours préparé par Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et par Madame Patricia Miralles, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire des Anciens combattants, Mme le Maire, accompagnée de nombreux élus, d'anciens combattants et en présence de la gendarmerie et de Saint-drézériens souhaitant honorer ce devoir de mémoire, a rendu hommage aux morts pour la France en déposant une gerbe de fleurs avec quelques enfants de la commune dans le cadre du 105e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la Paix et hommage à tous les morts pour la France. Un apéritif favorisant les échanges a clôturé cette cérémonie.



➤ **Bienvenue à Stéphanie CHOCHO**

Sonia Lurac a quitté la collectivité pour rejoindre la commune de Claret et c'est Stéphanie Chocho qui a intégré le personnel municipal au 1<sup>er</sup> novembre 2023. Précédemment employée par la commune de Mireval, son arrivée à Saint-Drézéry lui permet un rapprochement de domicile. Elle prend la responsabilité du service accueil de la mairie et gère aussi l'état civil, les élections, le cimetière. Elle est l'interlocutrice à contacter pour toute sollicitation sur la vie associative et la référente administrative pour toute demande relevant du Centre Communal d'Action Sociale. Vous aurez certainement le plaisir de la rencontrer à l'occasion de votre prochaine venue en mairie.



➤ **19 janvier : Vœux au personnel**

C'est un moment convivial qu'ont partagé les élus et le personnel municipal à l'occasion de la cérémonie des vœux aux agents. Nathalie Richard-Escuret, directrice générale des services, a ouvert la soirée en évoquant l'implication constante du personnel et l'esprit d'équipe toujours présent. Elle a présenté les agents nouvellement arrivés et leur service d'affectation et leur a annoncé une nouveauté, la création de «La gazette des agents» écrite et réalisée par les chefs de service et qui sera remise tous les 3 mois avec le bulletin de paie. Puis, Mme le Maire a présenté les projets à venir mettant l'accent sur la bonne entente entre élus et services. En son nom et au nom du conseil municipal, elle a souhaité à tous une Bonne Année 2024 : la santé bien sûr, mais la joie, voire un peu de folie et de garder le sourire!

➤ **21 janvier : Vœux à la population**



Ce temps fort de l'année a permis de réunir les Saint-Drézériens autour de Mme le Maire, de l'ensemble de l'équipe municipale et de nombreux maires des communes voisines venus pour l'occasion. Un diaporama fut projeté, rappelant les grands moments vécus en 2023 et témoignant d'une belle dynamique sur notre commune. Dans son discours, Mme le Maire a énoncé quelques faits marquants de 2023 en évoquant notamment le bilan de mi-mandat remis aux Saint-Drézériens et les projets à venir portés par l'équipe municipale. Elle a tenu à désigner notre village d'éco-responsable par la mise en place d'un certain nombre d'outils et à mettre en avant les traditions telle que la fête votive. Et c'est avec beaucoup d'émotions que Mme le Maire a formulé le vœu «que les expressions de haine, de rejets, de violence... laissent place à la tolérance. Souhaitant plus particulièrement aux jeunes générations d'être heureuses aujourd'hui, de pouvoir s'accomplir demain...» La cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet, dans la convivialité et la bonne humeur.



▶ **ÉTAT CIVIL**



**Mariages**

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux :  
Philippe PEREZ et Séverine DUVAL, 23 septembre 2023  
Lisa CASSANAS et Christophe RASE, 14 octobre 2023  
Arnaud HEBRARD et Sarah BLAIZEAU, 20 décembre 2023

**Décès**

Toutes nos condoléances aux familles et amis de :  
Sylviane MELLOTT, 04 décembre 2023  
René GACHON, époux de Marie CONSTANT, 12 décembre 2023  
Claude ARNAUD, veuf de Marie BRUNO, 30 décembre 2023

**Naissances**

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :  
Elio TROCHARD, 14 septembre 2023  
Selma BOUKHELIF, 15 septembre 2023  
Théo BEAUDET, 28 septembre 2023  
Simon BOUTONNET, 17 octobre 2023  
Johane AUGÉ, 19 octobre 2023  
Victor LEBREUX, 25 octobre 2023  
Ayden LECLAIR, 04 novembre 2023  
Agathe BENEZIS GRIL, 25 novembre 2023  
Maliga YOB, 28 novembre 2023  
Iloan SUIRE RUNEL, 28 décembre 2023  
Lucie GHILAIN, 29 décembre 2023

**INFOS**

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques...  
• sur le site officiel de la commune  
<http://www.saintdrezeroy.fr>  
• sur la Page Facebook  
• et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58  
Courriel : [mairie.saint.drezeroy@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.drezeroy@wanadoo.fr)



► **ACTION SOCIALE**

► **mercredi 4 octobre :  
Semaine bleue**

Le CCAS de Saint-Drézéry participe chaque année à la semaine bleue. Ce mercredi 4 octobre après-midi fut l'occasion de créer du lien entre les générations grâce à la participation des enfants du centre de loisirs de la commune. C'est ainsi que 30 participants, petits et grands confondus, se sont retrouvés dès 14 h 30 pour une promenade à la découverte des cours d'eau suivie d'un goûter auquel tous les enfants de l'Alsh élémentaire ont été conviés et d'un spectacle de magie avec Chamallow Circus! Ce joli moment a été apprécié de tous.



► **15 et 19 octobre : Tous ensemble contre le cancer**



Les membres du CCAS ont mis en vente les boules de Noël (créées avec les enfants de l'école élémentaire, sur leur temps périscolaire — aux couleurs de ces 2 mois dédiés aux cancers féminins et masculins — Octobre Rose et Movember) et ainsi sensibiliser le plus grand nombre. L'argent récolté (250 €) est entièrement reversé à la ligue contre le cancer. Un grand merci à Bédia du service Jeunesse et aux enfants pour cette collaboration. Quelques jours plus tôt, le dimanche 15 octobre, l'association « Les Foulées du Béranger » a rassemblé près de 80 participants pour la traditionnelle marche « Tous en rose » au profit de la recherche : 640 euros ont été collectés!

 **URGENCES**

**GENDARMERIE DE CASTRIES :**  
04 67 70 03 31 ou appelez le 17.  
**POMPIERS :** 18  
**SAMU :** 15  
**SAMU SOCIAL :** 115  
**N° DES URGENCES AVEC LE PORTABLE :** 112  
**EAU POTABLE PRESTATAIRE :**  
Société Véolia - Ruas 0 969 329 328  
**ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE :**  
Saur / Alliance Environnement  
04 67 83 75 16  
**ENEDIS - GRDF :**  
numéro vert gratuit 0 800 47 33 33



► **Du 12 octobre au 5 décembre :  
Ateliers Haut-Parleur**

Un groupe de fidèles participants s'est retrouvé durant cinq jeudis pour les ateliers ludiques, proposés par l'association Haut-Parleur. Des séances rythmées pour revivre des émotions positives à partir de sons et expressions, de rires, de chansons et de souvenirs festifs pour un travail collectif et individuel sur la mémoire émotionnelle. Une belle occasion de se découvrir les uns les autres au travers des anecdotes racontées par les séniors. Le café en début de séance et une collation à mi-séance, offerts par le CCAS, ont permis d'autres échanges. Merci à Bernard et Sandrine, les animateurs, pour leur énergie et leur dynamisme.



► **Du 24 au 26 novembre :  
Collecte pour la Banque  
Alimentaire**

C'est devant le SPAR qu'a eu lieu la collecte de la Banque Alimentaire les 25, 26 et 27 novembre. Merci aux bénévoles de la Banque Alimentaire de Saint-Drézéry et aux membres du CCAS qui ont participé à cette manifestation, merci aux nombreux Saint-drézériens qui ont répondu présents et merci au personnel du SPAR pour l'aide apportée. Les paniers des bénéficiaires seront d'autant plus remplis, ce qui leur permettra de passer un meilleur hiver.

► **15 décembre : Colis de Noël aux  
aînés de plus de 85 ans**

Ce sont des moments chaleureux que Mme le Maire, les élus et membres du CCAS ont partagé lors de la distribution du traditionnel colis de Noël. Les 40 visites à domicile ont permis un temps de conversation toujours apprécié.

► **Samedi 9 décembre :  
Journée de formation PSC1**

Une nouvelle journée de formation au PSC1, alternant théorie et pratique, a été organisée pour les jeunes Saint-drézériens de 11 à 15 ans afin d'acquérir les compétences nécessaires sur la réalisation des gestes élémentaires de premiers secours. Tous les participants, motivés et intéressés, ont validé leur aptitude à l'obtention du certificat de compétences PSC1. Bravo à tous!



► VIE DES COMMERCES

► Ils se sont installés à Saint-Drézéry!

- Deux nouvelles commerçantes au marché

Le marché de Saint-Drézéry accueille depuis septembre deux nouvelles commerçantes : une spécialiste de la fougasse et une mercière.



- Le 28 novembre : ouverture de « La vache qui titube »

«La Vache qui Titube», cave à vins et cave à fromages est ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h 30. Mathieu et Vincent vous conseillent sur les vins et fromages et vous proposent des coffrets, des plateaux de fromages à la demande et également des bières et des produits locaux d'épicerie fine. Afin de suivre l'actualité de la cave et les prochaines soirées dégustations ou Afterwork, retrouvez-les sur Instagram ou Facebook. @lavachequititube/04 67 60 42 67/selm34160@gmail.com

AVEC LA MÉTROPOLE,  
LE COVOITURAGE,  
TOUT LE MONDE Y GAGNE.

- Gratuit pour les passagers.
- Jusqu'à 160€/mois pour le conducteur.
- Une application à télécharger : Klaxit.

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



► 9 novembre : Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

Le jeudi 9 novembre 2023, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, en collaboration avec Stéphane MONTELLA, la Police municipale a organisé une séance pédagogique pour les 96 élèves de CM2. Cette intervention d'une heure fut riche en échanges et questions, un mémento enfants et parents leur a été remis en fin de séance. Plusieurs interventions, notamment une session «tolérance» pour les grandes sections de maternelle, une séance auprès des CE2 évoquant les dangers du harcèlement et cyber harcèlement ainsi que l'obtention du «Permis Internet» pour les CM2, se dérouleront entre mars et juin 2024.

MEMENTO ENFANTS	MEMENTO PARENTS
<p>À l'école ou dans la rue, si tu réalises que tu subis des méchancetés répétées, un traitement dans la cour de récréation ou à la cantine, si tu es victime de vol d'affaires ou de dégradations, si tu reçois des messages blessants ou si tu es victime de toute autre situation qui t'a fait mal, intérieurement ou physiquement, il ne faut surtout pas garder le silence.</p> <p>Il faut réagir de suite et aller chercher les adultes de l'école ou tout autre adulte de confiance.</p> <p>Il ne faut pas se venger sur toi-même, le harcèlement c'est grave ! Si tu n'arrives pas à le dire, le peux l'écrire, parfois c'est plus facile.</p> <p>Tu peux aussi contacter le 3020 (numéro gratuit)</p>	<p>Vous constatez chez votre enfant...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Une baisse significative des résultats scolaires</li> <li>→ Un changement brutal de comportement</li> <li>→ Une volonté de ne plus aller à l'école, de démissionner</li> <li>→ Des troubles psychosomatiques (maux de tête, ventre...)</li> <li>→ Perte d'appétit ou appétit exagéré</li> <li>→ Troubles de sommeil (insomnie, cauchemars récurrents)</li> <li>→ Traces suspectes sur le corps (bleus, griffures, bosses...)</li> </ul> <p>Votre enfant est peut-être victime de harcèlement</p>



► Attention au stationnement

Saint-Drézéry compte bon nombre de stationnements gratuits : à proximité des commerces, des écoles, parkings privés ou publics dans les lotissements et pour chaque nouvelle construction deux places de stationnement sont prévues par logement. Malgré cela, la Police municipale relève quotidiennement des stationnements gênants sur les trottoirs des commerces ou des lotissements, sur les emplacements pour personnes à mobilité réduite ou encore sur des piétons. Un stationnement sur une partie réservée aux piétons peut entraver la libre circulation en sécurité de ces derniers, poussettes ou fauteuils roulants. Les sanctions prévues par le Code de la route peuvent aller de 35 à 135 euros selon la gêne occasionnée. Selon le cas, une mise en fourrière pourrait être prescrite, dont les frais viendraient s'ajouter au montant de la contravention.

► RISQUES MAJEURS

Inondation, feux de forêt, canicule ou encore transport de matières dangereuses... pour être alerté en temps réel, inscrivez-vous sur montpellier.fr





CAPELLI

Peinture

04 67 60 20 04

Intérieur / Extérieur  
Neuf / Rénovation  
Revêtement sols & murs

SAINT-GELY-DU-FESC  
SAINT-DREZERY

www.fabricecapelli-peinture.fr

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23  
Présents : 15 - Votants : 21 - Procurations : 6

**1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2023**

**2. Compte-rendu des décisions du Maire**

- **Décision 2023-011** : Aménagement du nouvel Hôtel de Ville.
  - Lot n° 1 : Échafaudages, terrassement, maçonnerie, pierre de taille, revêtement de sol, ouvrages divers
  - Titulaire : entreprise VIVIAN
  - Objet de l'avenant n° 2 : travaux complémentaires
  - Montant : 10 737,05 € HT
- **Décision 2023-012** : Aménagement du nouvel Hôtel de Ville.
  - Lot n° 2 : Charpente, couverture, cuivrie
  - Titulaire : entreprise STRUCTURES BOIS COUVERTURE
  - Objet de l'avenant n° 2 : travaux complémentaires
  - Montant : 11 111 € HT

**3. FINANCES – BP 2023**

M. Lavie, adjoint aux finances, propose une décision modificative n° 1 afin de corriger les crédits affectés en investissement. Il s'agit soit de régulariser des dépenses par des corrections d'articles comptables, soit de permettre de nouvelles dépenses en investissement ou d'ajuster le montant de l'attribution de compensation 2023. La décision modificative s'équilibre notamment par une diminution des dépenses au chapitre 23 (hôtel de ville) et des subventions d'investissement obtenues.

**4. FINANCES – ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT**

L'évaluation des transferts a été examinée lors de la séance de la CLECT du 27.09.23.

Au cours de cette réunion, le Président de la commission a présenté le projet de rapport d'évaluation des charges transférées, qui a été débattu et approuvé par la commission.

**5. FINANCES – Attributions de compensation 2023 définitives**

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), qui s'est réunie le 27 septembre 2023, a rendu des conclusions sur l'évaluation nouvelle des charges nettes transférées à intégrer tant dans les attributions de compensation de fonctionnement que d'investissement. Ces évaluations ont porté sur deux modifications d'AC voirie estimées en 2015 en investissement, des correctifs d'emprunts transférés liés à la voirie-espace public, la mise en place d'ACI voirie-espace public temporaires et le transfert des charges de copropriété du passage « Hermès » du polygone de la commune de Montpellier vers la Métropole. La CLECT a émis un avis favorable sur ces modifications.

- Il est proposé d'établir l'AC de fonctionnement définitive 2023 pour Saint-Drézéry à 168 472,96 €
- Il est également proposé d'établir l'AC d'investissement définitive 2023 pour Saint-Drézéry à 39 378 €.

**6. FINANCES – Tarifs de location des salles municipales**

Création d'un tarif pour les professionnels à compter du 26/10/2023

- A la ½ journée ou à la journée, entre 8 h et 19 h : 250 euros
- À la journée + Soirée ou la soirée seule : 300 euros
- Du samedi matin au lundi matin : 500 euros

**7. Retrait de la collectivité de l'agence technique départementale Hérault Ingénierie**

Considérant que la commune de Saint-Drézéry n'utilise pas les compétences et l'assistance proposée par Hérault Ingénierie, elle souhaite donc s'en retirer.

**8. JEUNESSE – Convention de partenariat avec Sussargues**

Les communes de Sussargues et de Saint-Drézéry ont travaillé en partenariat sur l'ALSH ados à l'occasion des vacances d'été 2023. Cette collaboration s'est révélée fructueuse tant pour les adolescents que pour les équipes d'animation. Aussi, il est proposé de renouveler et formaliser ce partenariat via une convention.

**9. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Association Brocéliande**

Festival de la Chanson Française. Attribution d'une aide de 1 000 €.

**10. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Comité de Jumelage**

15 ans du jumelage. Attribution d'une aide de 1 200 €.

**11. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle Comité de Jumelage**

Journée Italienne. Attribution d'une aide de 500 €.

**12. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle SDNE**

Jour de la nuit, le 13 octobre 2023. Attribution d'une aide de 200 €.

**13. SOLIDARITE Vallée de l'Arghen Don à Experts-Solidaires**

Mme le Maire rappelle le tremblement de terre qui a touché le Maroc au mois de septembre. Elle s'était rendue dans la région de la vallée d'Arghen en juin avec M. Le Blevec pour un projet d'alimentation d'eau potable avec Experts-Solidaires. Afin d'aider cette région, il est proposé de verser une aide exceptionnelle à l'association Experts-Solidaires de 500 euros.



► **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23  
Présents : 15 - Votants : 21 - Procurations : 6

**1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2023**

**2. Compte-rendu des décisions du Maire**

- **Décision 2023-013** : Marché d'assurance des DOMMAGES AUX BIENS avec SMACL Assurances SA pour les risques de base avec un taux de 0,99 € HT/m2 soit un montant de 8912,92 € TTC et la garantie optionnelle GC1 pour 195,34 € TTC.
- **Décision 2023-014** : MODIFICATIF n° 3 à l'acte constitutif de la régie de recettes Service jeunesse et sports. L'article 5 est modifié comme suit : le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 25 000 euros.



**3. VIE ASSOCIATIVE Subventions de fonctionnement aux associations 2023/2024**

Il est proposé les attributions suivantes :

Associations	Montant
La Dansery	300 €
Comité de Jumelage	500 €
Arts&Zik	900 €
Foyer Rural	1 300 €
Amicale des Aînés	400 €
<b>TOTAL Vie Associative</b>	<b>3 400 €</b>

**4. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle La Dansery – Gala au Corum**

Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 14 novembre qui propose une aide de 350 € pour encourager la tenue de cet événement. Le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de ce projet en 2024.

**5. FINANCES – BP 2024**

Ce budget a fait l'objet d'une validation par la commission Finances le 8 novembre 2023. Il est voté dans un contexte de crise énergétique et d'inflation, et sans reprise des résultats de l'exercice 2023. Aussi, le recours à l'emprunt sert de variable d'ajustement des recettes (l'emprunt sera ensuite diminué lors de la reprise du résultat de 2023). Au niveau de l'investissement, 2024 verra la fin des travaux de restauration du Château en vue de l'aménagement du nouvel Hôtel de ville et de nouveaux projets. *Pour plus de détails : [www.saint-drezery.fr](http://www.saint-drezery.fr), compte-rendu du conseil municipal.*

**6. FINANCES – Subventions aux coopératives scolaires des écoles – Année scolaire 2023/2024**

Coopérative scolaire maternelle	141 élèves x 6 € = 846 €
Coopérative scolaire élémentaire	244 élèves x 6 € = 1 464 €

7. FINANCES – Tarifs des emplacements publicitaires dans le bulletin municipal

Mme Sirven, adjointe à la communication, propose au Conseil municipal une revalorisation des tailles et des tarifs pour les emplacements publicitaires dans le bulletin municipal, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Emplacement	Dimensions	Tarification
1/8 de page	73 x 48 mm (format paysage)	70 euros
1/4 de page	73 x 102 mm (format portrait) ou 154 x 48mm (format paysage)	110 euros
1/2 page	154 x 102 mm (format paysage)	170 euros
1 page	154 x 212 mm (format portrait)	250 euros

8. FINANCES – Tarifs de location des salles municipales

Il est rappelé que :

- le prêt est gratuit pour les associations de Saint-Drézéry
- les salles Cardonnet et Brassens sont louées uniquement entre le deuxième week-end de septembre et le deuxième week-end de juin avec coupure courant pour les deux salles à 2 h du matin.

Période d'utilisation	Tarifs pour les particuliers (Délibération du 09/12/2021)	Tarifs pour les professionnels	Caution
À la ½ journée Ou à la journée (8h-19h)	200 euros	300 euros	1000 euros
À la Journée + Soirée Ou la soirée seule	300 euros	400 euros	1000 euros
Du samedi matin au lundi matin	400 euros	500 euros	1000 euros

- Tarif Parc et buvette : forfait de 75 euros.

11. ÉCOLE JEUNESSE – Tarifs des services péri et extra-scolaires

Le nouveau marché de restauration scolaire avec le SIVOM Cadoule et Béranger qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 a augmenté de 0,50 €. La commission Ecole Jeunesse réunie le 23 novembre dernier propose de répercuter ce prix sur les tarifs. Elle adressera une communication aux familles début janvier. De plus, Mme le Maire évoque l'étude à réaliser sur la cantine à 1 euro début 2024. Voici les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> février 2024 :

QF (revenus annuels/12/nb de parts)	ALP matin	ALP midi	ALP midi avec repas à 3,85 €	ALP soir
0 à 750	0,65 €	0,75 €	4,60 €	0,80 €
751 à 1000	0,70 €	0,80 €	4,65 €	0,90 €
1001 à 1250	0,75 €	0,85 €	4,70 €	1,00 €
1250 à 1500	0,85 €	0,95 €	4,80 €	1,10 €
1500 à 2000	0,95 €	1,05 €	4,90 €	1,20 €
Plus de 2000	1,05 €	1,15 €	5,00 €	1,30 €

Les autres tarifs demeurent inchangés.

9. FINANCES

Droit de place marché

La commission Proximité propose une évolution du tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour le marché, les autres restant inchangés. L'augmentation à 4 euros par jour pour les ambulants réguliers du marché avec un forfait au mois (1 jour offert pour essai) :

- pour 2 ou 3 fois par mois : 8 ou 12 €
- pour 4 ou 5 fois : 16 ou 20 €

10. FINANCES

Convention d'attribution d'un fonds de concours investissement

Suite à la demande de la commune, la Métropole a alloué une subvention au titre du dispositif de soutien à la restauration et à la valorisation des patrimoines métropolitains pour le projet de restauration du Château dans le cadre de l'aménagement du nouvel Hôtel de ville.

- Ce fonds de concours d'investissement sera de 200 000 €.
- Une convention entre la commune et la Métropole formalise ce soutien.

12. Convention avec cabinet vétérinaire

Des précisions sont à apporter par rapport à la convention votée le 20 juin dernier.

*Si l'animal nécessite des soins importants et que le propriétaire n'est pas identifié, la poursuite du traitement ou l'euthanasie après avis du vétérinaire, la collectivité sera consultée sous sa responsabilité conformément à l'article L211-25 du Code Rural.*

Article 3 : Modalités financières - Pour la commune

*La participation de la collectivité pour les frais engagés par le vétérinaire sera limitée au règlement des soins nécessaires au diagnostic et au traitement d'urgence (soins conservatoires dans la limite d'un montant de 150,00 euros TTC. Ce plafond sera actualisé lors du renouvellement de la présente convention en fonction de la variation que subira l'indice INSEE des services 4009E. La commune de Saint-Drézéry s'engage à honorer toutes les factures par mandat administratif à 30 jours à la réception.*

13. Rapport sur la qualité et le prix du service public de l'Eau Potable pour 2022

- Prix TTC du m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>/an au 1/01/2022 : 1 € 77
  - Prix TTC du m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>/an au 1/01/2023 : 1 € 82
  - N N-1 = + 2,9 %
  - Prix inférieur à la moyenne nationale qui est située aux environs de 2 € 20.
- Ce rapport ainsi que celui sur la qualité et le prix du service public de l'Eau Brute pour 2022 sont disponibles en mairie et sur le compte-rendu complet du conseil municipal sur [www.saintdrezeroy.fr](http://www.saintdrezeroy.fr)*

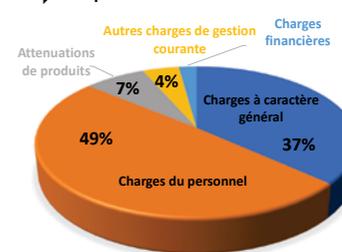
FINANCES

► BUDGET PRIMITIF 2024

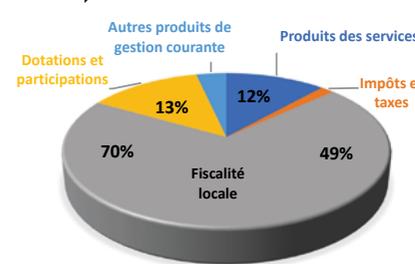
Pour faire face à l'inflation et aux coûts élevés des énergies



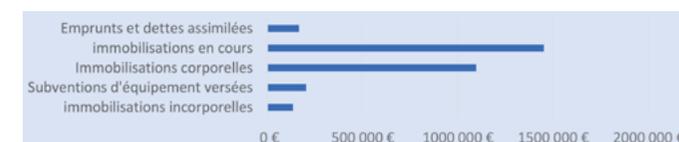
► Dépenses de fonctionnement



► Recettes de fonctionnement

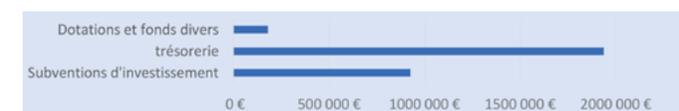


► Dépenses d'investissement



- Immobilisations en cours = fin des travaux du nouvel Hôtel de ville, début de la rénovation de la mairie actuelle, début de l'extension de la cantine.
- Immobilisations corporelles = les jardins partagés, les panneaux solaires, les terrains de padel, la rénovation de la salle Cardonnet, achats et travaux divers.
- Subventions d'équipement versées = liées à des travaux de voirie.

► Recettes d'investissement



### ▶ LA DEUXIÈME MICRO-CRÈCHE A OUVERT SES PORTES

▶ Positionnée au cœur du village, O Petit Bonheur, structure créée par Jessy BOUSSINESQ et Michaël LANGIGNON a ouvert ses portes au sein de la résidence Séniors (ouverture prévue en 2024). Cinq professionnelles de la petite enfance (accompagnantes éducatives petite enfance et auxiliaires puéricultrices) accueillent d'ores et déjà 12 enfants. La micro-crèche, ouverte de 7 h 30 à 18 h 30 est un établissement éco-responsable et dont le projet pédagogique s'articule autour de l'éveil, du partage et du bien-être. C'est aussi un projet intergénérationnel, d'où l'intégration de la micro-crèche dans la résidence Séniors. L'espace de 140 m2 est réparti en un grand espace de vie, deux dortoirs et trois salles d'activités, dont une salle d'activités sensorielles. La décoration soignée a été pensée et réalisée en partie par Adeline BOUSQUET (architecte d'intérieur et artiste peintre). Côté extérieur, la micro-crèche bénéficie d'une partie privative ainsi que d'espaces partagés qui verront le jour avec l'ouverture de la résidence Séniors. Pour tout renseignement ou demande d'inscription, vous pouvez contacter Jessy BOUSSINESQ (tel : 06 51 60 61 75 ou mail : opetitbonheur34@outlook.fr).



### ▶ DES VACANCES D'AUTOMNE RYTHMÉES

▶ Un programme bien rempli attendait les enfants pour les dernières vacances de la Toussaint. Beaucoup d'activités automnales ont été menées à bien, pour les petits comme pour les plus grands. Un programme tourné autour de la créativité pour la première semaine. Des œuvres ont été réalisées avec des éléments de la nature collectés lors de balades et cette semaine s'est clôturée par une exposition ouverte aux parents avec un goûter partagé entre les enfants, les parents et les équipes d'animation. Un beau et bon moment! Pour la seconde semaine, monstres et fantômes étaient au rendez-vous pour une semaine spéciale Halloween. Des sorties étaient aussi au programme : mini-golf, cinéma, pièce de théâtre au Mas du Pont. La semaine s'est terminée par la soirée Halloween le 31 octobre à la salle Brassens. Pour ceux à qui cela donne envie, rendez-vous pour les vacances de février!



### ▶ UNE SOIRÉE D'HALLOWEEN HAUTE EN COULEURS

▶ Petits et grands s'étaient donnés rendez-vous pour partager ensemble un moment festif et terrifiant, tout le monde ayant sorti son costume. Merci à tous les bénévoles pour cette belle soirée qui s'est clôturée par un circuit de ramassage des bonbons dans le village avec l'âne Zéphir ☺



### ▶ LES ADOS À L'HONNEUR

▶ Depuis cet été, un partenariat a été créé avec la commune de Sussargues pour le groupe ados. Ce partenariat a été entériné lors du dernier conseil municipal et c'est ensemble que nos deux communes ont organisé un séjour ski pour les 11 – 17 ans. Nous espérons que le groupe appréciera cette semaine dans les Alpes, car d'autres projets sont en cours de préparation pour nos ados qui avaient déjà tissé des liens avec les ados de Sussargues cet été. Restez connectés!

### ▶ UNE BELLE FÊTE D'HIVER POUR NOTRE RELAIS PETITE ENFANCE

▶ Nos tout-petits étaient réunis par le Relais Petite Enfance des Garrigues le 18 décembre dernier pour un moment magique concocté par Charlotte et Caroline. Un doux spectacle hivernal a été offert aux enfants. Les assistantes maternelles avaient de leur côté mis la main à la pâte pour cuisiner des petites douceurs à partager.





**R.F.P.C.**  
ROBERT FABIEN PLOMBERIE - CHAUFFAGISTE

06 14 83 90 90  
04 67 12 01 99  
RFPC.34@GMAIL.COM

WWW.PLOMBIER-CHAUFFAGISTE-34.FR

**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
CLIMATISATION**

INSTALLATION - DÉPANNAGE  
RÉNOVATION SALLE DE BAIN






ZAC LE BOIS DU RENARD - 26 RUE RÉGIS DE CAMBACÈRES - 34160 BEAULIEU

► **AUTORISATIONS D'URBANISME EN ZONE U**

► Vous avez des travaux à effectuer et vous ne savez pas quelle autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet ? Voici le récapitulatif des autorisations à demander.

**Espaces habitables supplémentaires, extension, aménagement de combles :**  
 ≤ 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
 Emprise entre 5 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> : DP  
 > 40 m<sup>2</sup> : PC

**Panneaux photovoltaïques sur le toit :** DP

**Vérandas, terrasses couvertes :**  
 < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
 < 40 m<sup>2</sup> : DP  
 > 40 m<sup>2</sup> : PC

**Fenêtre de toit type Velux :** DP

**Parabole < 1m :** DP

**Cabane, abri de jardin, appentis :**  
 < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
 < 20 m<sup>2</sup> : DP  
 > 20 m<sup>2</sup> : PC

**Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois) :**  
 Sans surélévation, toute surface : aucune formalité  
 Surélevée < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
 Surélevée < 40 m<sup>2</sup> : DP  
 Surélevée > 40 m<sup>2</sup> : PC

**Toit, tuiles :** DP  
 Remplacement à l'identique : aucune formalité

**Façade, bardage, ravalement :** DP

**Garage, si accolé à l'habitation :**  
 < 40 m<sup>2</sup> : DP  
 > 40 m<sup>2</sup> : PC

**Fenêtre, porte-fenêtre (création, changement) :** DP  
 Remplacement à l'identique : aucune formalité

**Piscine :**  
 < 10 m<sup>2</sup>, non couverte, restant moins de 3 mois : aucune formalité mais respect des distances par rapport aux limites séparatives  
 < 10 m<sup>2</sup>, avec ou sans couverture de moins de 1m80 de haut : aucune formalité mais respect des distances par rapport aux limites séparatives  
 < 100 m<sup>2</sup>, avec ou sans couverture de moins de 1m80 de haut : DP  
 > 100 m<sup>2</sup> : PC

**Mur de clôture, clôture :** DP

**Portail :** DP

**DÉMARCHES D'AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE**  
 SUR LE TERRITOIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE.

**LE GUICHET NUMÉRIQUE C'EST :**  
 + ÉCONOMIQUE + SIMPLE  
 + RAPIDE + ÉCOLOGIQUE

► La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis de construire (PC) ou une déclaration préalable (DP). Le recours à un architecte peut être nécessaire (au-delà de 150 m<sup>2</sup> de surface habitable).

Deux possibilités s'offrent à vous pour déposer votre dossier :

- En version papier en mairie, au service urbanisme ouvert au public le mardi matin et le vendredi après-midi
- Sous forme dématérialisée sur le portail Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme <https://gnau32.operis.fr/montpellier/gnau/#/>

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUB**  
 DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Contactez-nous par mail [mairie.saint.drezery@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.drezery@wanadoo.fr) et vous serez rappelé.



Mairie de Saint-Drézéry

RÉALISATIONS - TRAVAUX

► **VOIRIES**

**BORNE ÉLECTRIQUE.**

Afin de favoriser la mobilité électrique, Montpellier Méditerranée Métropole et la commune ont installé une borne de rechargement sur le parking des écoles et deux places de stationnement lui ont été dédiées.



► **«ON MARCHE SUR LA TÊTE»**

En réaction aux incohérences de la politique agricole, l'Union des Jeunes Agriculteurs (UJA) a initié un mouvement intitulé «on marche sur la tête» consistant à démonter et remonter à l'envers, momentanément, les panneaux d'agglomérations.



**AVENUE DU BÉRANGE.**

Poursuivant la sécurisation des principaux axes routiers du village, Montpellier Méditerranée Métropole et la commune ont réalisé des cheminements piétonniers et un trottoir avenue du Bérange au niveau de la cave coopérative.

**CHEMIN DE GORTIN.**

La commune (et Montpellier Méditerranée Métropole pour l'éclairage) a fait refaire le chemin de Gortin. Désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, ce chemin piétonnier relie la salle Brassens à l'entrée de la future résidence seniors, desservant au passage la nouvelle micro-crèche.



► BÂTIMENTS



**LES TRAVAUX DU CHÂTEAU SE POURSUIVENT.** Les échafaudages ont été démontés laissant désormais apercevoir des façades joliment rénovées, la toiture est terminée. Les planchers intérieurs ont été coulés pour les uns, restaurés pour les autres. Ils permettent aujourd'hui l'intervention des plombiers, électriciens, plaquistes concourant à l'aménagement interne. Pour mémoire, la Fondation du Patrimoine soutient ce projet de rénovation du Château. Une collecte est ouverte via le site : [www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancien-chateau-de-saint-drezery](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancien-chateau-de-saint-drezery) ou via un formulaire disponible en mairie.



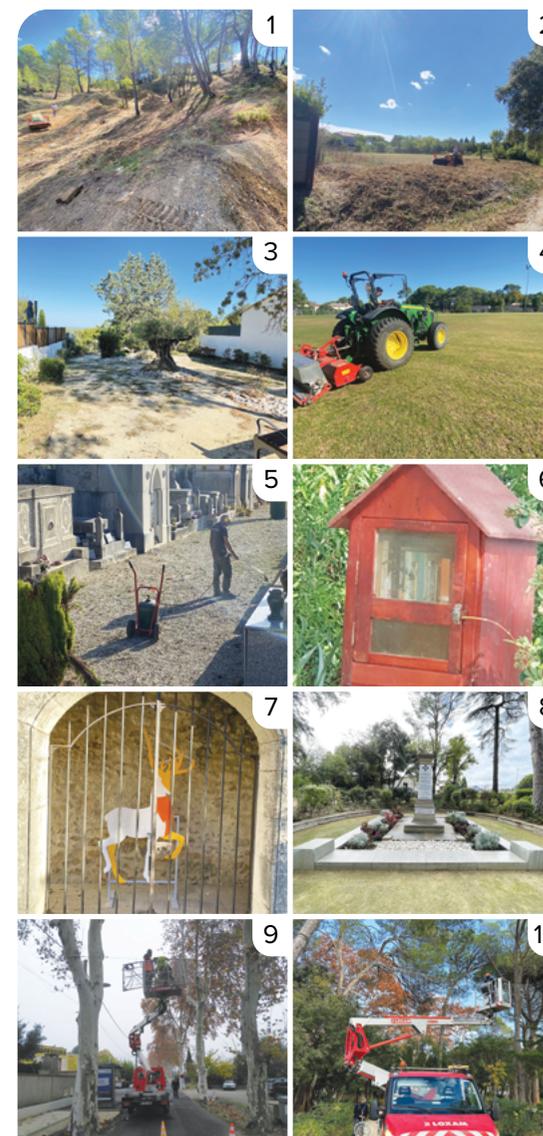
**1 à 6. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :** Changement des stores occultants dans la classe 2 à l'étage. Pose d'un porte-velos supplémentaire et pose de films occultants. L'arbre crayon retrouve de la couleur dans la cour. Ponçage et vitrification du parquet de la salle de motricité. **7 & 8. ÉCOLE MATERNELLE :** Pose de deux étagères et de règles pour affichage dans la classe rose. **9 à 11. TENNIS :** Peinture des deux salles. **12 & 13. SALLE BRASSENS :** Changement de menuiseries et reprise de seuil.



► RECENSEMENT INSEE

Pour notre commune : La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 2 946 habitants.

► ESPACES VERTS



**1. CHEMIN DU TRIAL :** Débroussaillage. **2. CHEMIN DU PRADAS :** Débroussaillage. **3. JARDINS D'ALICE :** Entretien. **4. TERRAIN DE FOOT :** regarnissage automne. **5. CIMETIÈRE :** Un coup de propre avant la Toussaint. **6 & 7 PARC :** restauration de la boîte à livres et illuminations avec l'arrivée du cerf. **8. MONUMENT AUX MORTS :** Mise en beauté pour le 11 novembre. **9 & 10 : VILLAGE, PARC, COMMERCE :** pose des illuminations.



**LES MOUSQUETAIRES.** Nettoyage de la croix extérieure et participation avec le service technique au nettoyage du cimetière.



**CÈDRE.** Préparation de la fosse, fabrication et pose du ferrillage, béton coulé, tronçonnage du pied, sablage, nettoyage par aérogommage, plaque prête à l'accueillir, enfin le retour!

# VOS RENDEZ-VOUS À SAINT-DRÉZÉRY

## FÉVRIER 2024

**Du vendredi 2 au dim. 4 février**

Théâtrales de St-Drézéry - TAS  
Salle Brassens



**Mercredi 7 février à 18 h**

Assemblée générale  
Les Amis du Vieux St-Drézéry  
Salle Brassens

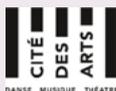
## MARS 2024

**Dimanche 3 mars**

Loto Equinel  
Salle Brassens

**Samedi 9 mars**

Concert M3M  
Salle Brassens



**Samedi 16 mars**

AG Saint-Drézéry Patrimoine  
Salle Brassens

**Vendredi 22 mars**

Journée internationale de la danse - CAC  
Bibliothèque



**Samedi 23 mars**

Carnaval - Ecoles, Municipalité et Associations  
Ecoles

**Samedi 23 mars**

Événement musical  
SDNE  
Salle Brassens



**Dim. 31 mars**

Spectacle et chasse aux œufs  
Salle Brassens et Parc Municipal



## AVRIL 2024

**Du samedi 30 mars au dimanche 14 avril**

Tournoi de Tennis Jeunes  
Tennis Club  
Terrains de tennis

**Lundi 8 avril**

Don du sang  
Salle Brassens



**Sam. 27 avril**

Fête de l'Environnement  
Municipalité et SDNE  
Parc Municipal



**Dimanche 28 avril**

Troc et dons de graines  
SDNE  
Parc Municipal

## MAI 2024

**Du sam. 4 au dim. 26 mai**

Tournoi de tennis Adultes  
Tennis Club  
Terrains de tennis



**Dimanche 12 mai**

Vide-grenier  
APE  
Parc Municipal



**Dimanche 12 mai**

Chorale Gospel au profit de l'association ELA - Arts et Zik  
Église



**Sam. 18 mai et dim. 19 mai**

Pièce de théâtre  
Lonom de la Prose  
Salle Cardonnet

## JUIN 2024

**Dimanche 2 juin**

Les Foulées du Bérage  
Parc Municipal



**Dimanche 2 juin**

Spectacle de théâtre  
CAC  
Salle Cardonnet

**Vendredi 7 juin**

Fête des écoles  
APE  
Ecoles



**Dimanche 9 juin**

Elections européennes



**Samedi 15 juin**

Gala du Centre d'Arts Chorégraphiques  
Parc Municipal

**Samedi 22 juin**

Gala du Foyer Rural  
Parc Municipal

**Lundi 24 juin**

Saint-Jean en musique  
Place Cambacères



Naissance du totem vivant de Saint-Drézéry  
Place Cambacères

